

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:441568-2014:TEXT:FR:HTML>

**France-Épernay: Horodateurs
2014/S 249-441568**

Avis d'attribution de marché

Fournitures

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville d'Épernay
7 bis avenue de Champagne – BP 505
À l'attention de: M. Franck Leroy, maire
51331 Épernay Cedex
FRANCE
E-mail: marches.publics@ville-epernay.fr

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.epernay.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <http://epernay.marcoweb.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché

Fourniture et mise en service d'horodateurs avec système de gestion centralisée.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Fournitures
Achat
Code NUTS

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Fourniture et mise en service d'horodateurs avec système de gestion centralisée.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

38720000

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non

II.2) **Valeur totale finale du ou des marché(s)**

II.2.1) **Valeur totale finale du ou des marché(s)**

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas indiqués à la section 2 de l'annexe D1)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE):

Directive 2004/18/CE

1) Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE

2) Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE

Le marché ne relève pas du champ d'application de la directive.

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du code des marchés publics français, dont le montant est inférieur au seuil communautaire et qui n'est pas soumis à l'obligation de publication d'un avis d'appel public à la concurrence au JOUE en vertu de l'article 40 du même code.

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

1. Qualité des prestations. Pondération 60
2. Prix des prestations. Pondération 40

IV.2.2) **Enchère électronique**

Une enchère électronique a été utilisée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

14.21

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

non

Section V: Attribution du marché

V.1) **Date d'attribution du marché:**

28.10.2014

V.2) **Informations sur les offres**

V.3) **Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué**

Parkeon
100 avenue de Suffren
75015 Paris
FRANCE

V.4) **Informations sur le montant du marché**

Valeur totale finale du marché:

Valeur: 50 000 EUR

Hors TVA

En cas de montant annuel ou mensuel:
le nombre d'années: 4

V.5) **Information sur la sous-traitance**

Le marché est susceptible d'être sous-traité: non

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

VI.2) **Informations complémentaires:**

Marché à bon de commande avec maximum de 50 000 EUR HT par an passé en application de l'article 77 du code des marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence relatif au marché «Fourniture et mise en service d'horodateurs avec système de gestion centralisée» a été publié sur les supports suivants:

— BOAMP (n° 14-56440): le 21.6.2014,

— site internet de la Ville (www.epernay.fr): le 18.6.2014.

Modalités de consultation du contrat: le contrat est consultable du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 au service marchés publics de la Ville d'Épernay.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne
25 rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
FRANCE

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne
25 rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
FRANCE
E-mail: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr
Téléphone: +33 26668687
Adresse internet: <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>
Fax: +33 26210187

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

22.12.2014